

brèves



Sécuriser la Résidence Givois

Un portail automatique opaque sera installé à l'entrée de la résidence Givois, afin de contrôler les entrées. En complément, la cave du sous-sol va être cloisonnée, afin de créer un espace de rangement supplémentaire pour chaque locataire.

Recherche de logement : des démarches simplifiées

Dès avril prochain, tout demandeur de logement se verra attribuer un numéro départemental unique dès sa prise de contact avec n'importe quel bailleur social dont la SEMIV. Sa demande restera valable un an et sera transmise à tous les bailleurs sociaux de l'Allier. Le premier bailleur qui dispose d'un logement libre le proposera alors au demandeur.

Le lotissement de Chassignol inauguré

Le 10 décembre dernier, Frédéric Aguilera, Président Directeur Général de la SEMIV, a inauguré un nouveau lotissement à Chassignol sur la commune de Cusset. Sur les 20 pavillons neufs situés sur le chemin des Mûriers, 10 sont adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite. L'eau sanitaire est, elle, chauffée grâce aux panneaux solaires.

Frédéric Aguilera inaugure officiellement, aux côtés de René Bardet, Maire de Cusset, le lotissement de Chassignol.



La SEMIV à l'écoute des besoins des locataires

Les plus de 75 ans bénéficieront d'une douche sans supplément de loyer

En partenariat avec le CCAS et le centre social René-Barjavel de la Ville de Vichy, la SEMIV a mené une enquête approfondie auprès des locataires des Ailes, âgés de plus de 75 ans. **Sur les 134 locataires interrogés, plus de 91% ont répondu que la baignoire était une gêne dans leur logement et 77% demandent son remplacement par une douche.** Beaucoup souhaiteraient également être équipés de volets roulants électriques et de robinets mitigeurs. Il a alors été décidé qu'il serait systématiquement proposé aux personnes de plus de 75 ans de remplacer leur baignoire par une douche sans aucun supplément de loyer. Et pour ce faire, la SEMIV a déjà mandaté un architecte pour étudier la faisabilité et le coût de transformation des salles de bain. Toutes les personnes concernées seront contactées avant le printemps. En plus de la trentaine de logements adaptés aux besoins des seniors et personnes handicapées, **toutes les remarques enregistrées par l'enquête seront prises en compte dans le projet de réhabilitation des Ailes en cours.**

En marge, les animateurs du centre Barjavel ont formulé une offre spécifique en termes d'animations pour répondre aux besoins des seniors ; toutes les personnes ayant manifesté l'envie de participer aux animations du centre seront contactées dès ce début d'année.

Vous avez élu vos représentants : que vont-ils vous apporter ?

Le 9 décembre dernier, les locataires de la SEMIV ont été appelés à élire leurs représentants à la Confédération Nationale du Logement (CNL) : des bénévoles dévoués et soucieux du confort des locataires au quotidien. Les élections n'ont malheureusement pas suscité l'intérêt de tous puisque 90% d'entre vous ont préféré l'abstention.

Les différentes missions de vos représentants

Elus pour une durée de 4 ans au Conseil de Concertation Locative (CCL), vos représentants émettent différents avis sur les aspects de la gestion des immeubles de la SEMIV. Ils ont pour souci principal les montants de vos loyers et leurs évolutions, les projets d'amélioration et de réhabilitation de vos immeubles ainsi que les projets de construction. Et dans votre vie de tous les jours, le CCL met un point d'honneur à suivre de très près : les charges locatives et leur récupération, les procédures d'entrée et de sortie du locataire, les cessons de logement, le niveau des impayés et les procédures engagées ainsi que les difficultés de toutes sortes des familles locataires.

Ont été élues **Monique Mesureur** et **Lucette Moitron** comme titulaires. **Solange Guillot** et **Lucien Guichon** ont été désignés comme suppléants..

Contact CNL : Mme Mesureur au 04 70 31 18 61

Découvrez toute l'actualité, les nouveaux projets et nos dernières offres sur notre site : www.semiv.fr

Siège social
22 rue Jean-Jaurès - BP 2535 - 03205 Vichy cedex
Tél. : 04 70 30 57 40 - Fax : 04 70 96 35 62
accueil@semiv.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bureau des Ailes
Centre commercial des Ailes - Allée des Ailes
03200 Vichy
Tél. : 04 70 98 51 80 - Fax : 04 70 96 36 87

Ouvert le lundi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



LA LETTRE D'INFORMATIONS

JAN 2011 - N° 1 www.semiv.fr

édito



Avant toute chose, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 à vous et votre famille.

Une année qui commence avec une nouveauté : votre lettre d'informations.

Ce lancement symbolise et prolonge ma volonté de concertation avec vous tous. Depuis 2008, j'ai souhaité rapprocher la SEMIV de ses locataires et créer du lien entre vous. C'est dans ce sens qu'ont été favorisées les réunions publiques, qu'un service réclamation a été créé, qu'une enquête auprès des personnes âgées a été menée, et que je suis allé à votre rencontre très régulièrement.

L'année 2011 sera riche de projets pour la SEMIV. Le plus ambitieux et emblématique sera bien sûr celui de la réhabilitation des Ailes. Après un concours d'architectes, les études ont débuté à l'automne et je vous invite, dès à présent, à venir partager et discuter les premiers éléments de l'avant projet de cette réhabilitation, le 21 février prochain à 17h30 au Centre René Barjavel.

Les autres résidences feront l'objet d'une attention toute aussi soutenue et je souhaite particulièrement la bienvenue aux nouveaux locataires de Chassignol.

Et si je devais formuler un vœu en ce début d'année, ce serait que la qualité de vie continue de s'améliorer dans nos logements.

Frédéric AGUILERA
Président-directeur général



Électricité, eau, tri... quelques gestes pour économiser

Mieux gérer les consommations domestiques = de bonnes économies à la fin de l'année

Vous voulez réduire vos factures d'eau et d'électricité, économiser l'énergie et mieux vous servir de vos appareils électriques, garder votre confort habituel en dépensant moins, trier facilement vos déchets et adopter une démarche éco-responsable... Alors quelques gestes simples suffisent pour vivre mieux et faire de bonnes économies !



ÉLECTRICITÉ

Comment réduire sa consommation d'énergie sans se priver ?

Sur la totalité de l'énergie électrique domestique consommée, **l'éclairage représente en moyenne 15%** et **les appareils ménagers** (qui fonctionnent pour la plupart à l'électricité) **peuvent aller au-delà des 40%** sur le montant de votre facture annuelle d'électricité. Et pourtant, des gestes très simples au quotidien peuvent vous aider à réduire considérablement vos dépenses énergétiques sans vous priver d'aucune manière. Par exemple, lors de l'achat de nouveaux appareils électriques, il vous suffit de bien lire les étiquettes "énergie" qui classent les appareils en fonction de leur consommation. Les plus économes sont ceux qui portent l'étiquette énergétique A (A+, A++ sont encore plus économes).



dossier

20 h de veille
équivalent à 4 h
d'utilisation !

Quant à l'éclairage, même si elles coûtent plus cher, les lampes basse consommation sont vivement recommandées. Non seulement elles éclairent mieux et peuvent durer jusqu'à 10 fois plus longtemps qu'une lampe à incandescence, celles-ci consomment surtout 10 fois moins d'énergie qu'une lampe halogène. Leur coût d'achat est donc très vite amorti. Si vous ne les utilisez pas encore, vous pouvez néanmoins adapter vos ampoules classiques à vos besoins en variant leur puissance en fonction de leurs usages (cuisine, bureau, chambres, etc.)

Une ampoule allumée dans une pièce vide, des appareils électriques en veille ou surpuissants, un réfrigérateur mal réglé sont autant d'inattentions qui peuvent vous coûter cher. Car 20 heures de veille/jour de vos appareils électriques (ordinateurs, télévisions, etc.) représentent 4 heures d'utilisation réelle, le cycle d'un lave-linge à basse température (30-40°) consomme 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°, utiliser la touche "éco" du lave-vaisselle vous permet de réduire votre consommation d'électricité jusqu'à 45% ...



Et pour réduire vos consommations énergétiques, il n'y a rien de plus simple :

- > Profiter de la lumière du jour
- > Eteindre les lumières en quittant une pièce
- > Privilégier les appareils électroménagers économes (catégorie A) et toujours bien remplir le lave-linge et le lave-vaisselle pour un usage optimum
- > Brancher vos appareils électriques sur une multiprise à interrupteur pour couper leur veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- > Dégivrer régulièrement votre freezer vous évite 30% de surconsommation inutile
- > Choisir la meilleure disposition de vos meubles laisse mieux passer la lumière du jour...

Bien évidemment, ces gestes simples qui vous permettent de réaliser des économies considérables favorisent aussi la protection de l'environnement.



EAU veiller à sa consommation pour économiser

Chaque année, un Français consomme jusqu'à 50.000 litres d'eau. Et sur la facture, cela se traduit par un montant de 500 euros environ pour une famille de quatre personnes. Voulez-vous économiser jusqu'à 180 € par an ?

En plus du montant à gagner sur vos factures d'eau, en faisant simplement attention à vos consommations vous participez à la protection de l'environnement. Ainsi, même si vous disposez d'une baignoire, préférez la douche au bain : vous consommerez 4 fois moins d'eau. En réduisant également la fréquence d'usage de votre lave-vaisselle, votre facture vous récompensera à la fin de l'année.

En plus des fuites à éviter très facilement, vous pouvez faire entretenir régulièrement votre robinetterie pour les économies et un usage beaucoup plus agréable. Et pour être au courant de la moindre fuite, pensez à vérifier que le compteur d'eau ne tourne pas pendant la



Un robinet
qui goutte =
100 litres d'eau
par jour

nuit. Vous devez aussi savoir qu'utiliser moins d'eau chaude vous permet d'économiser l'énergie nécessaire à la chauffer. Enfin pour ceux qui ont la main verte, que ce soit sur le balcon ou dans un petit jardin, le soir reste le meilleur moment pour l'arrosage puisqu'il permet d'éviter l'évaporation de l'eau contrairement à la journée.



Jeter moins et trier plus pour préserver son quartier et l'environnement



DÉCHETS le tri, une seconde vie !

Parmi les gestes simples et indispensables au quotidien, celui du tri reste très important. Et avant de trier les déchets pour mieux les recycler, chacun peut réduire leur production en privilégiant, par exemple, les produits au "format familial" plutôt que les portions individuelles...

Si plus de 60% des emballages sont recyclés aujourd'hui, il ne faut pas oublier que vous êtes le premier maillon de la chaîne du recyclage. C'est grâce à votre tri et à votre implication que le recyclage des plastiques, cartons, verres, acier et aluminium devient plus facile et efficace. Chaque geste de tri réalisé par vos soins, chaque réflexe des Français fait gagner de l'argent à la collectivité et au citoyen.

1kg de déchets et 10 emballages/jour produit par chaque Français

Chaque année, un Français produit environ 390 kg d'ordures ménagères dont 86 représentent les seuls emballages. Aujourd'hui, 46 kg tout au plus sont triés par le citoyen, cela reste naturellement insuffisant. Et il ne faut pas oublier que le recyclage permet d'alimenter l'industrie et la plasturgie, le marché des pièces automobiles... Quand vous triez 8 à 10 boîtes de conserve en acier chez vous, vous permettez la fabrication d'une casserole au bout de la chaîne du tri et du recyclage.

Le tri, c'est du concret !

Si 10 emballages en plastique permettent la fabrication d'une veste de ski, vous devez aussi savoir que 15 bouteilles en plastique transparent vous habillent grâce au pull en laine polaire qui en résulte après le recyclage. Enfin que les amateurs de pétanque ne soient pas étonnés d'apprendre que le recyclage de 9 boîtes de conserve en acier aboutit à la fabrication d'une boule de pétanque. Alors, pensez-vous adopter ces gestes simples avant de lancer le cochonnet ?

Enfin, au lieu de jeter vos déchets non triés dans le vide-ordures ou dans la poubelle, pensez à repérer les containers de tri qui sont bien souvent près de chez vous. A vous donc d'adopter les bons réflexes en sachant que le tri a un coût important, et mieux vous trie, mieux vous maîtrisez vos impôts !

interview

Quel est le rôle des Espaces Info Energie auprès des citoyens ?

Notre mission est de proposer gratuitement des conseils et des solutions concrètes aux particuliers pour leur permettre de mieux maîtriser leurs consommations d'énergie, les informer sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, etc. Nous relayons également sur le terrain et auprès des partenaires (collectivités territoriales notamment) les campagnes d'information initiées par l'ADEME et le ministère du Développement durable.

Avez-vous constaté des améliorations et une prise de conscience chez les personnes désormais informées ?

Les Auvergnats s'investissent de plus en plus dans la maîtrise de l'énergie. Ils se renseignent avec l'envie manifeste de diminuer leur consommation. Et beaucoup appliquent les consignes qui participent au respect de l'environnement (tri sélectif, diminution des déchets domestiques, économie de l'eau...).



Thibaut GAUTIER, conseiller Espace Info Energie auprès des collectivités de l'Allier (Syndicat Départemental d'Energie, SDE 03).

Quelles sont aujourd'hui les priorités des foyers ?

La réduction de la facture d'énergie reste la préoccupation de 83% des foyers. La volonté d'éviter le gaspillage et le contexte d'augmentation du coût des énergies sont les deux principales incitations. Cependant ce sont surtout les «petits gestes» (le fait d'éteindre les lumières inutilisées ou l'installation d'ampoules à économie d'énergie, l'économie de l'eau...) qui ont la faveur des ménages.

Pour des conseils de proximité :

N° Vert 0 800 503 893